



HAL
open science

Quotidien, ajustements et arbitrages des retraités du périurbain francilien

Annabelle Morel-Brochet, Lionel Rougé

► **To cite this version:**

Annabelle Morel-Brochet, Lionel Rougé. Quotidien, ajustements et arbitrages des retraités du périurbain francilien. *Gérontologie et Société*, 2017, Habiter chez soi jusqu'au bout de sa vie, 39 (152), pp.41 - 56. 10.3917/gsl.152.0041 . halshs-04021324

HAL Id: halshs-04021324

<https://shs.hal.science/halshs-04021324>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quotidien, ajustements et arbitrages des retraités du périurbain francilien
Everyday life, adjustments and trade-offs for the retirees of the outer suburbs of Paris

Résumé

Cet article s'appuie sur la remobilisation de résultats issus d'enquêtes complètes réalisées dans les espaces périurbains franciliens entre 2007 et 2013. Il envisage les conditions de vie des ménages vieillissants et leurs ajustements pour faire face à la montée en âge et interroge le maintien, ou non, de ces publics dans des contextes considérés comme inadaptés.

Un premier temps reviendra sur l'actualité des stratégies résidentielles à mesure de la montée en âge : mobilités, immobilités et attachement à la maison individuelle. Nous examinerons ensuite les principales recompositions dans les modes d'habiter des retraités périurbains rencontrés. Il s'agit d'aborder ici la reconfiguration des spatialités comme des sociabilités, qui diffèrent selon les contextes résidentiels, les trajectoires familiales et sociales, le niveau d'autonomie. Ces enquêtes révèlent les tactiques et les stratégies employées par les ménages vieillissants en vue de conserver la maîtrise de leur quotidien et de demeurer le plus durablement possible dans ces environnements périurbains.

Ce maintien sur place est d'autant plus envisageable, que ces derniers, en région parisienne, s'équipent et se structurent. En retour, ancrés et impliqués localement, ces retraités, bien que divers dans leurs modes d'habiter, participent à la reconfiguration de ces territoires périurbains franciliens et à l'adaptation des politiques publiques locales en direction des attentes et des besoins des aînés.

Abstract

This article relies on the remobilization of results of comprehensive surveys conducted in periurban spaces between 2007 and 2013 in the region of Paris. It considers aging household living conditions and their adjustments to cope with the rise in age. It questions the maintenance or not of these populations in contexts considered as unsuitable for them.

A first point returns on the current trends of residential strategies following the rise in age: mobility, immobility and attachment to the house. We will then examine the main reshaping of the ways of living of the questioned retired people. This means to address the reconfiguration of the spatialities as well as sociabilities, which differ according to the residential contexts, the family and social trajectories and the the level of autonomy. The surveys reveal tactics and strategies carried out by households ageing to keep control of their daily lives and to remain as lastingly as possible in these peri-urban environments.

This holding on-site is especially feasible as these spaces, in the Paris area, are being more and more equipped and structured. In return, anchored and involved locally, these retirees, although different in their ways of living, participate in the reconfiguration of peri-urban territories and in the adaptation of local public policies in accordance with the expectations and needs of seniors.

Mots clé : vieillissement – espaces périurbains – maison individuelle – habiter – ajustements
Key-words : ageing – peri-urban spaces – house – living – adjustments

Introduction

Le présent article est organisé autour d'un corpus de 65 entretiens réalisés entre 2007 et 2013¹ auprès de ménages habitant les espaces périurbains franciliens. Synthèse d'articles issus de différentes recherches ayant pour objet la compréhension des transformations socio-spatiales de ces espaces, dans leur diversité, le propos mobilise l'ensemble des entretiens conduits auprès de ménages retraités. L'analyse porte sur leurs conditions de vie, les ajustements dans leurs modes d'habiter pour faire face à l'expérience du vieillissement, de la retraite au grand âge (Membrado, 2013), tout en restant dans ces environnements souvent considérés de manière uniforme comme non propices à la montée en âge (Caradec, 2010 ; Desprès et Lord, 2002 ; Ghékière, 2006 ; Pihet, 2006) car peu équipés et dépendants de l'automobile notamment. Dans la continuité de travaux récents (Lord et Negron-Poblete, 2014 ; Luxembourg, 2005), nous interrogerons les ressorts du maintien de ces publics dans ces contextes et soulignerons de quelle manière les espaces périurbains et/ou pavillonnaires peuvent apparaître, aux dires de nombreux habitants y vieillissant, comme des lieux acceptables voire appréciés, du moins jusqu'à un certain seuil.

Un premier temps évoque l'actualité des stratégies résidentielles de ces ménages : entre mobilités, immobilités et attachement à la maison individuelle (Aragau et Morel-Brochet, 2012 ; Berger *et al.*, 2010). Nous examinons ensuite les principales recompositions de leurs modes d'habiter et comment les reconfigurations des spatialités comme des sociabilités diffèrent selon les contextes résidentiels, familiaux et sociaux, le niveau d'autonomie (Rougé, 2014). Celles-ci mettent en lumière les tactiques et les stratégies opérées par ces ménages en vue de conserver la maîtrise de leur quotidien et de demeurer le plus durablement possible dans ces environnements (Morel-Brochet et Motte-Baumvol, 2012). Enfin, parce qu'ancrés et impliqués localement, ces retraités — bien que divers dans leurs installations, leurs âges, leurs manières de vivre le vieillir (Membrado, *op. cit.*), comme leurs positions sociales² — participent à la vie et à l'évolution de ces territoires et questionnent *de facto* la structuration et l'adaptation des politiques publiques locales en direction des aînés (Chapon et Bensadon, 2012).

¹ Une première partie du corpus est constitué de 32 entretiens auprès de ménages âgés de 56 ans à plus de 88 ans (M. Berger *et al.*, 2008). Ce travail s'intéressait spécifiquement aux modes de vie et aux stratégies résidentielles des personnes âgées résidant en maison individuelle dans des communes de l'espace périurbain. Une deuxième partie, composée de 11 entretiens auprès de ménages âgés de 60 ans à 90 ans, provient d'une recherche cherchant à repérer l'ajustement des pratiques des périurbains en faveur des pôles secondaires (S. Bonnin-Oliveira (dir.), 2012).

Une troisième partie, composée de 8 entretiens auprès des ménages de 61 à 77 ans, est issue d'un contrat questionnant la complexité socio-spatiale des espaces périurbains et les dynamiques en émergence (C. Didier-Fèvre (dir.), 2014).

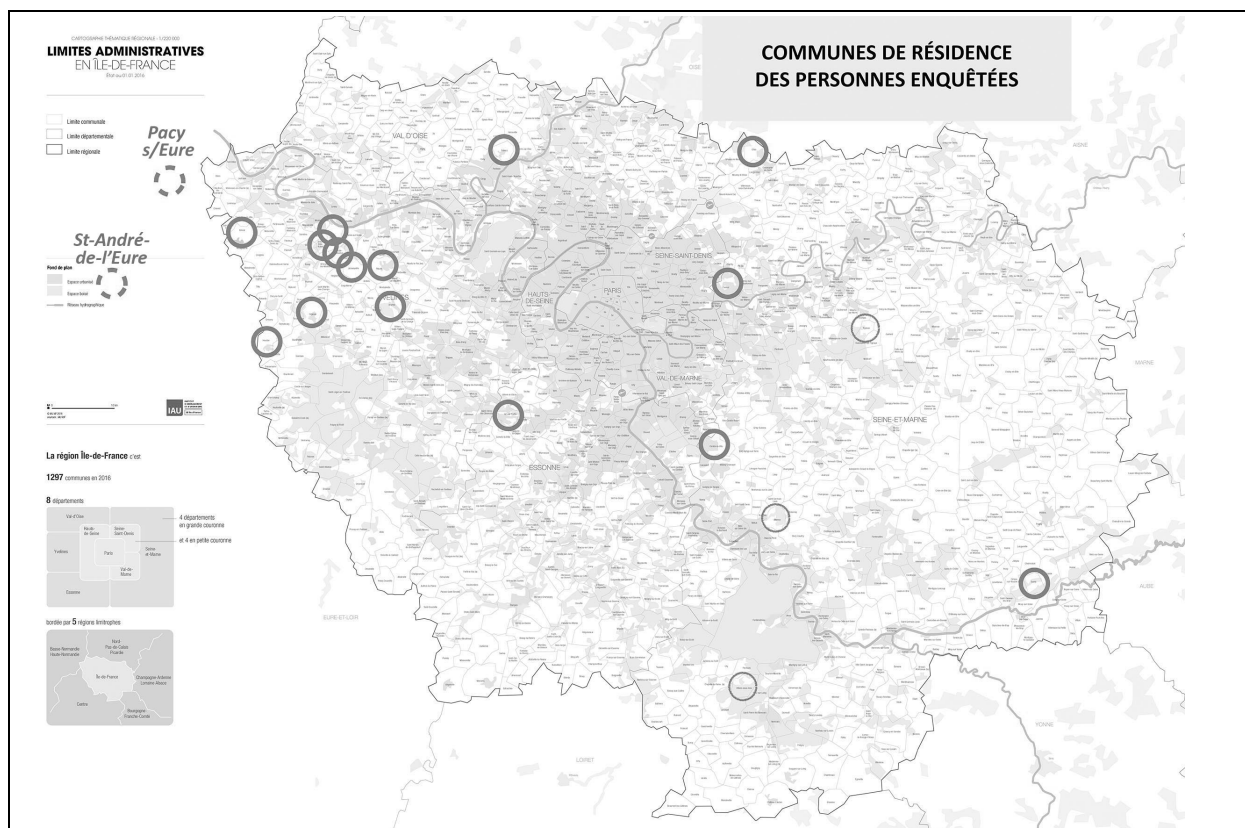
Enfin, 13 entretiens, auprès de personnes de 60 à 89 ans, ont été conduits pour les uns dans le cadre d'une recherche sur les stratégies résidentielles des ménages modestes face à la dépendance automobile (L. Belton-Chevallier, A. Morel-Brochet, B. Motte-Baumvol, 2012) et pour les autres d'un projet ANR interrogeant entre autres la manière dont les pavillonnaires reçoivent les transformations de leur environnement résidentiel (A. Morel-Brochet, 2012).

Par ailleurs, dans le cadre de ces contrats, plusieurs rencontres avec des élus et des acteurs locaux ont permis d'alimenter une réflexion sur les enjeux des politiques publiques locales.

² Sans détailler les profils des enquêtés — présentés dans les articles et rapports de recherche cités — les installations périurbaines varient de 1 an à 47 ans. Les positions sociales, elles, oscillent entre les PCS Ouvriers — Employés (dominantes dans les secteurs est de l'Île-de-France et aux pourtours de la région) et Cadres — Profession Libérales (dominantes dans les secteurs ouest franciliens).

La diversité des configurations et situations résidentielles étudiées atteste quant à elle de l'hétérogénéité des contextes périurbains franciliens.

- Un lotissement pavillonnaire structuré autour d'un golf (Chevry 2, à Gif-sur-Yvette) aujourd'hui bien arrimé à l'agglomération parisienne,
- des tissus pavillonnaires relativement aérés, structurés autour de petites villes et de gros bourgs (autour de Beynes, Maule, Houdan ou Orgerus dans les Yvelines) où dominent des catégories socioprofessionnelles supérieures,
- deux lotissements assez denses : l'un situé dans une commune en périphérie d'une ville nouvelle (Ennery, près de Cergy-Pontoise) et l'autre en périphérie d'une ancienne destination de villégiature (Pacy-sur-Eure dans l'Eure),
- des configurations pavillonnaires variées mais plutôt denses (lotissements, diffus, mitoyens...) au sein d'une commune de la ville nouvelle de Sénart (Combs-la-Ville), connue pour l'importance de son habitat individuel,
- des petits lotissements bas de gamme ou des petits pavillons isolés à la composition sociale plus modeste dans des communes périurbaines plus éloignées de l'agglomération (dans le nord des Yvelines dans les environs de Bréval, autour de Saint-André de l'Eure ou encore en Seine-et-Marne dans les communes d'Everly au sud et d'Othis au nord),
- un vaste lotissement plutôt populaire et excentré de Chelles, construit durant l'entre-deux-guerres et ayant bénéficié des lois en faveur des mal-lotés,
- des secteurs plus ruraux aux franges de l'agglomération parisienne dans la partie sud-ouest du secteur de Mantes-la-Jolie (Breuil-Bois-Robert, Guerville, Boinville ou Jumeauville),
- des localisations en cœur de bourg pour quelques communes précédemment citées (Maule, Houdan, Pacy-sur-Eure ou Saint-André-de l'Eure).



LES STRATÉGIES RÉSIDENTIELLES À MESURE DE L'AVANCÉE EN ÂGE

La couronne périurbaine francilienne vieillit et nombre de ménages retraités ne souhaitent pas la quitter pour une localisation plus centrale. Parmi les ressorts de cette immobilité résidentielle, figurent l'attachement à leur maison et la plasticité de celle-ci.

L'hypothèse contredite d'un retour au centre

Amorcée dès la fin des années 1960, la périurbanisation francilienne s'est d'abord dirigée vers les départements des Yvelines et de l'Essonne où elle s'est ralentie depuis les années 1990. Elle est en revanche encore vive dans les autres départements, spécialement en Seine-et-Marne où elle se réalise essentiellement sur des territoires encore ruraux, peu maillés par un réseau de gros bourgs et de petites villes, contrairement aux autres secteurs, ainsi qu'a pu le démontrer M. Berger (2004). Enfin, depuis une vingtaine d'années, ce processus s'étend au-delà des limites régionales, en direction des cantons de l'Oise, de l'Eure, de l'Eure-et-Loir et plus récemment du Loiret, de l'Yonne et de l'Aisne (Larceneux et Boiteux-Orain, 2006).

Si l'on se concentre sur les ménages retraités, nos analyses (Berger *et al.*, 2008), notamment dans le secteur ouest francilien³ (Berger, Aragau et Rougé, 2014), soulignent un accroissement de leur part dans la population totale des communes de l'espace périurbain. Ils constituent désormais plus d'un tiers (34,2 %) des propriétaires de maisons individuelles de la zone étudiée, alors qu'ils représentaient moins d'un quart (23,4 %) en 1982. Sur l'ensemble de l'ouest francilien, l'âge moyen des personnes de référence des ménages propriétaires de pavillon n'a cessé de s'élever passant de 51,6 ans en 1990 à 55,4 ans en 2006. Concernant l'est francilien, les éclairages apportés par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France (2013) révèlent un vieillissement marqué des franges périurbaines les plus orientales, où la part des ménages retraités dans l'ensemble du parc atteint plus de 33 %, bien qu'un léger rajeunissement se fasse sentir en raison de l'installation de jeunes ménages en quête d'une accession pavillonnaire à moindre coût. Ces analyses font également apparaître une distribution résidentielle des retraités en grande couronne reflétant celle de leurs anciennes appartenances socio-professionnelles. Ainsi, les anciens cadres et professions intermédiaires sont plus présents dans les espaces périurbains de l'ouest, tant ceux proches de l'agglomération que dans les communes urbaines dispersées dans ce secteur. Les retraités modestes quant à eux se concentrent davantage dans les espaces périurbains les plus éloignés de Paris, principalement en direction de l'est, en Seine-et-Marne, et dans les franges les plus rurales de l'ouest francilien (soit hors Île-de-France).

Ce rapide tableau, qui témoigne d'une relative stabilité de la répartition des retraités dans les couronnes périurbaines parisiennes, semble bien éloigné de l'image assez répandue d'espaces pavillonnaires périurbains se vidant de leurs populations âgées, en quête d'une localisation au sein de la ville dense. Cet ancrage résidentiel est d'autant plus marquant que les retraités franciliens sont en moyenne plus aisés que leurs homologues du reste du territoire métropolitain et qu'il n'est pas remis en question lorsque les ménages disposent d'une résidence secondaire (Bonvalet, 2007). Un constat qui peut s'expliquer entre autres par l'attachement à la maison individuelle.

³ Cet ouest francilien représente un périmètre comprenant les départements franciliens des Yvelines et du Val d'Oise ainsi que les cantons bordiers des départements de l'Eure, de l'Eure-et-Loir et de l'Oise.

Une plasticité de l'espace domestique et un attachement à la maison

Quels que soient les contextes abordés, il ressort toute la valeur de l'occupation du logement actuel ; plus encore lorsqu'il s'agit d'un logement individuel.

En effet, la plasticité de la maison individuelle est très souvent apparue comme favorable à un maintien durable au domicile. Son accessibilité est favorisée par la construction de plain-pied. Quant à la taille du pavillon et du terrain qui l'entoure, elle permet de procéder à des aménagements (extension de la surface habitable, partage du logement, réaffectation des pièces...) facilitant le cas échéant la cohabitation intergénérationnelle (avec les enfants, les petits-enfants, d'autres membres de la famille...) et le maintien à domicile (accueil d'un aidant...).

À la retraite, la possible reconfiguration de l'espace domestique permet de recevoir, d'individualiser les espaces, de s'étaler, à défaut de jeter ce que l'on a accumulé tout au long de sa vie. À l'intérieur, les pièces à l'étage sont progressivement condamnées ou réorganisées pour accueillir du monde, le bureau ou le garage est transformé en chambre ou en salle de bain adaptée. L'usage des pièces est ainsi modifié pour assurer le plus longtemps possible un confort de vie adapté aux besoins de la personne ou du couple et à l'évolution de leur condition physique.

Quant au jardin, lieu d'expression d'au moins un membre du couple, il facilite la gestion d'une cohabitation quotidienne bien plus prégnante qu'au temps de la vie active. Il permet aussi de rester en prise, même si chacun-e a bien conscience que la qualité de son entretien dépend de sa condition physique. Lui aussi plastique, sa composition et son organisation peuvent être revus pour s'adapter au vieillissement ; le remplacement de certaines plantations ou massifs par de la pelouse ou le rehaussement de carrés potagers ou fleuris par exemple, permettent d'alléger le temps consacré au jardinage et sa pénibilité.

Un tel attachement se comprend également à l'aune des trajectoires résidentielles et des positions sociales des individus. Ce bien en propriété, souvent acquis au prix d'une mobilisation importante, surtout pour les catégories sociales les plus modestes, représente un parcours d'ascension résidentielle, symbole de promotion sociale offrant une réassurance pour ses « vieux jours », comme le confirment aussi les travaux de C. Bonvalet (2007). Ce « chez soi », qui recouvre simultanément des dimensions affectives, sociales, économiques, matérielles et spatio-temporelles (Desprès et Lord, 2002), est synonyme de sécurité et correspond à un marquage social valorisant. Pour beaucoup, il est difficile de renoncer au projet résidentiel qui a très souvent guidé toute une vie ; il y a là probablement une différence majeure avec les générations qui vieilliront dans quelques années. S'en séparer suggère aussi le renoncement à un confort, un style de vie. Cet ensemble fait qu'abandonner sa maison, c'est abandonner une partie de soi-même ; sauf à pouvoir se reloger dans la proximité de celle-ci afin de garder une partie de ses habitudes et de son réseau social. Et c'est d'ailleurs bien souvent à ce titre que nombre d'élus, nous y reviendrons, développent une offre de logements en cœur de bourg et de village. Mais avant cela, regardons de quelle manière s'opèrent les conditions d'un maintien dans le périurbain et quels en sont les éléments nécessaires ?

VIEILLIR ICI, À QUELLES CONDITIONS ?

Demeurer dans ces espaces à mesure du vieillissement et de la limitation des capacités physiques demande, au-delà des adaptations matérielles, un ajustement des pratiques spatiales comme sociales.

Une mobilité automobile maintenue

Alors que l'Île-de-France bénéficie plus que d'autres régions d'une bonne desserte en transport en commun (transilien, RER, bus), les territoires qui la composent présentent néanmoins des niveaux de dépendance automobile très variables (Motte-Baumvol, 2007), que reflètent la diversité de nos terrains et qui impactent le quotidien. Pour autant, l'ensemble des enquêtés valorisent fortement leur environnement résidentiel, pratiqué depuis plusieurs décennies et qui organise un cadre familial, sécurisant, à la fois *pratique, verdoyant et confortable*, pour reprendre la formule d'une enquêtée (F, 62 ans, Breuil-Bois-Robert, 2013).

Mais l'utilisation de l'automobile évolue avec l'âge afin d'éviter les à-côtés les plus pesants. Les déplacements se réalisent le plus souvent en dehors des heures de pointe, moins souvent la nuit que par le passé et surtout sur des distances moins importantes ; encore que sur ce dernier point, un effet social, que nous développons plus loin, semble apparaître. Beaucoup privilégient les petites routes et ont acquis une connaissance très fine de leur secteur d'habitation.

Enfin, alors que l'on associe généralement le vieillissement à la disparition de l'usage automobile, les enquêtes révèlent tout d'abord son importance symbolique comme vecteur de liberté et d'indépendance. Elle est également un moyen de maintenir, un temps, une mobilité autonome lorsque la marche devient difficile. L'évolution des pratiques vise ainsi à ce que la route, à laquelle ils associent très souvent une dimension sensible, presque sentimentale, reste un plaisir.

Des spatialités différenciées

Si les mobilités automobiles perdurent, les périmètres de ces spatialités sont relativement différenciés selon les niveaux sociaux, les histoires résidentielles et les parcours individuels. Trois grandes figures peuvent être ainsi repérées (Rougé, 2014).

La première correspond à un étirement du territoire du quotidien allant du centre de Paris jusqu'aux limites externes de l'aire urbaine et elle concerne les jeunes retraités encore en pleine possession de leurs moyens tant physiques que financiers.

La deuxième répond à des logiques de repolarisation des pratiques en direction des petites villes périurbaines et des bords de ville situés au pourtour de l'aire urbaine parisienne. Il s'agit là davantage de retraités, installés dans les secteurs périurbains les plus « ruraux », qui décident de se mettre à plus grande distance de l'agglomération parisienne. Profitant d'une offre en aménités à la fois urbaines (petites villes périurbaines, villes nouvelles, villes moyennes des régions voisines) et rurales (forêts, vallées...), ils privilégient une forme de rurbanité qui permet de relancer les dynamiques commerciales et de services de ces territoires.

Enfin, une dernière figure s'articule autour des gros bourgs périurbains plus ou moins bien répartis selon les contextes (plus fort maillage de ces polarités secondaires dans l'ouest). Elle est l'attribut des profils plus modestes et/ou plus âgés. Ici, la commune, parce qu'elle a poursuivi son développement démographique, a vu son offre s'étoffer et l'on peut pratiquer cet espace, parfois même sans utiliser la voiture : *c'est petit mais il y a tout ce qu'il faut, j'y vais tous les jours à vélo quand il fait beau* (F, 63 ans, Saint-André-de l'Eure, 2013).

Par ailleurs, pour les ménages les moins autonomes, les entretiens ont mis en lumière un certain nombre de dispositifs alternatifs qui tendent à se développer. N'ayant pas

les moyens physiques et/ou financiers d'une mobilité sans soucis, ces derniers peuvent être d'autant plus pénalisés qu'ils résident dans des territoires fortement dépendants de l'automobile. Il faut alors se débrouiller autrement. Le plus souvent, une tierce personne — rémunérée pour les plus aisés ou appartenant à l'entourage (famille, amis, voisins) pour les plus modestes — accompagne la personne ou lui apporte le nécessaire chez elle. Mais d'autres dispositifs ont également été recensés : mise en place par l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) d'une offre de mobilité adaptée, développement des achats en ligne (et par correspondance), voire renouveau de commerces ambulants ou du développement de services de livraison gratuite par les commerçants locaux (Berger, Aragau et Rougé, 2013).

Ainsi, si la mobilité quotidienne, accomplie en toute indépendance ou à l'aide d'autrui, n'est pas une condition suffisante pour pouvoir demeurer durablement chez soi, elle n'en est pas moins une condition nécessaire ; il en va de même de la présence de l'Autre.

Les sociabilités locales comme ressources

Là encore, loin du portrait fréquemment dressé d'espaces périurbains et pavillonnaires comme domaines exclusifs du repli sur soi, se dessinent les modalités d'une sociabilité de proximité. Complément de ce réajustement des pratiques spatiales, on observe des variations dans le paysage relationnel de ces ménages vieillissants ; avec là encore, l'importance d'un maintien du faire autonome, tant le voisinage se doit de rester à distance suffisante d'un trop grand contrôle social (Argoud, Bessac et Daure, 2006 ; Blanpain et Pan Ké Shon, 1999). Tous les enquêtés, quels que soient leur âge et le contexte résidentiel, entretiennent de *bons rapports* de voisinage. Des gradations s'observent néanmoins selon les temporalités de l'installation périurbaine et le rôle qu'ont pu jouer les enfants dans cette mise en relation. Ces sociabilités conduisent à l'échange de propos, d'objets ou de services, voire même la réalisation d'activités en commun.

Toutefois, à mesure du vieillissement et de la survenue de formes de déprise (Caradec, 2015), se dessinent les contours d'un voisinage ressource, qui apparaît comme une assise à un maintien dans les lieux. Le voisin devient une personne de confiance et permet la réinstauration d'une forme de vie villageoise qui, dans les contextes périurbains, prend alors tout son sens (Dodier, 2012). Des formes de solidarité intergénérationnelle spontanée entre un jeune couple avec enfants et une voisine âgée par exemple, ou entre une autre et son « petit jardinier », se sont mus en une relation affective palliant l'éloignement ou la mésestente avec les familles respectives. Cette observation est d'autant plus marquée que le contexte social apparaît modeste, et que le vieillissement se fait plus prononcé... au risque parfois aussi que s'instaure un rapport de dépendance : *on me surveille un peu... parce qu'une fois je suis restée couchée plus longtemps que d'habitude... eh bien tout de suite le voisinage s'est inquiété...* (F, 88 ans, Ennery, 2007).

DES TERRITORIALITÉS SOUPLES PROPICES À LA MATURATION DES ESPACES PÉRIURBAINS

L'ensemble des ajustements et adaptations de la vie quotidienne périurbaine à la montée en âge — de l'adaptation du logement à la reconfiguration des spatialités et des sociabilités — s'accompagne bien souvent d'une forte appropriation de ces environnements résidentiels et d'une insertion renforcée dans le tissu social et spatial de proximité.

Un ancrage local qui gagne en épaisseur

Il est en effet ressorti un (ré)investissement dans le quartier et/ou la commune au moment de la retraite. Celui-ci, différemment exprimé selon les cas mais réel, révèle un apprentissage d'une vie locale élargie à plusieurs communes, voire exclusivement villageoise pour les moins mobiles. Du fait d'une mobilité réduite, les retraités rencontrés surinvestissent les alentours du logement : promenades, discussions, loisirs. C'est bien souvent par le biais des sociabilités féminines que s'activent de telles modalités (Rougé, 2014). Même lorsque les personnes sont arrivées récemment dans la commune, on observe ces formes de socialisation de proximité. Le choix de localisation est d'ailleurs souvent lié à un premier réseau d'interconnaissance (cousins, amis, anciens collègues...) résidant sur place ou dans les environs. Pour tous, l'installation périurbaine acquiert une épaisseur fonctionnelle et sociale, voire politique.

En effet, ces retraités font vivre un territoire, qu'ils ont d'une certaine manière contribué à façonner, dans la mesure où ils y sont très présents et sont acteurs des associations ou du conseil municipal. Une partie non négligeable de ces ménages (souvent parmi les plus jeunes) ont l'envie et la possibilité de consacrer du temps au collectif, de manière formelle ou informelle (soutien, animation, accompagnement des plus âgés...). Cette valorisation de la localité va de pair avec une position plus active à l'égard de l'offre commerciale ou de services (Berger *et al.*, 2014). Comme le souligne S. Thomann à propos des retraités des espaces périurbains autour d'Aix-Marseille (2009), leur capacité à optimiser avec finesse et intelligence les ressources d'une situation intermédiaire en fait des résidents présents, actifs et investis. Ils connaissent bien leur lieu de vie ; ils y sont connus et reconnus. Ceci explique probablement leur souhait de se maintenir à cette place le plus longtemps possible, au point d'en orienter les politiques publiques locales en direction des besoins des aînés (nouvelle offre de logement en cœur de bourg et/ou de village, développement des services sociaux, adaptation des espaces publics et des modalités de circulation...).

Lorsque l'équilibre trouvé se fragilise...

Sans pouvoir développer suffisamment cette dimension⁴, nous avons pu repérer des seuils de rupture dans cet équilibre entre localisation périurbaine et vieillissement. Ils apparaissent modulables selon l'état de santé, la qualité et la proximité du réseau d'entraide (famille, proches, voisins), la structure du ménage (présence ou non du conjoint), selon enfin les réponses de la collectivité locale aux demandes des personnes vieillissantes (associations, services à domicile, maison de retraite à proximité, équipements adaptés...). Mais la contrainte financière pèse également lourdement sur la capacité à se maintenir là comme à partir ; qu'il s'agisse d'améliorer le logement, de pallier une mobilité autonome restreinte, d'accéder à l'offre commerciale locale...

Aussi, lorsqu'aucune de ces conditions n'est réunie (entourage, services aux aînés, revenus suffisants) ou que les unes ne compensent pas l'absence des autres, le risque est grand d'aboutir soit à un départ contraint et non maîtrisé, soit à un enkystement de la personne dans une seule pièce du domicile, comme cette dame qui n'a pas souhaité nous recevoir et qui aux dires du voisinage ne vit plus que dans son salon. Dans ce type de configurations, les plus modestes voient alors poindre le spectre de la captivité résidentielle (Rougé, 2009) : leurs conditions de vie se durcissent, alors même que leurs revenus et leur patrimoine ne leur permettent pas d'envisager une relocalisation avantageuse. À l'évocation de ces situations heureusement peu nombreuses, les quelques discours recueillis expriment le doute et l'angoisse quant à leur fin de vie. L'entourage est évoqué comme un recours

⁴ Des recherches complémentaires pourraient être menées dans ce sens.

possible et souhaité, mais sans véritable certitude ; la propriété — ce patrimoine si vaillamment constitué de longue date pour les enfants — devient subitement un poids ; les compétences habitantes activées jusqu'aux dernières limites butent alors à trouver les conditions de maintien d'une autonomie digne... Mais là-dessus, rien, nous semble-t-il, de bien spécifique aux seuls espaces périurbains.

Anticiper et gérer la dépendance, un enjeu à plusieurs échelles

Plusieurs éléments convergent et permettent de penser que le maintien à domicile, spécialement dans les espaces de densités intermédiaires ou faibles où domine l'habitat individuel, va continuer de croître.

Parmi les facteurs jouant en ce sens, certains relèvent des ménages vieillissants et de leur famille. Le rejet, voire la crainte de « finir en maison de retraite » est une constante, accentuée par la souvent trop lourde charge financière, et parfois morale, d'un placement en foyer-logement ou en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Par ailleurs, les postures de refus ou de déni d'une anticipation organisée de la dépendance sont fréquentes. Elles se fondent sur le caractère non-linéaire et difficilement prévisible de celle-ci : moins soumise à l'avancée mécanique en âge qu'à une dégradation subite de l'état de santé à la suite d'un accident, d'une maladie, d'un veuvage, comme l'évoque ce couple : *Vous savez, c'est pas facile de savoir ce qui va se passer et quand. On ne peut pas savoir des choses très précises... Quand le cas se présente, on voit ce qu'on va faire, mais bon, ça sert à rien de se casser la tête avant puisque vous ne savez pas ce qui va se passer.* (F, 65 ans, H, 74 ans, Everly, 2007).

D'autres facteurs articulés au contexte macro-économique (affaiblissement des finances publiques, orientations du secteur médico-social en faveur de l'hospitalisation à domicile, banalisation des pratiques ambulatoires, etc.) laissent supposer le développement d'un maintien à domicile prolongé et généralisé. Ces enjeux demandent à ce que s'organise, à l'échelle nationale comme locale, une meilleure coordination entre institutions et collectivités territoriales (Chapon, 2012). La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de 2015 accorde clairement la priorité au maintien à domicile : reconnaissance d'un statut des aidants familiaux, adaptation des logements, renforcement de l'Aide aux Personnes Âgées (APA) et développement des aides techniques au vieillissement (domotique, téléassistance, capteurs, chemins lumineux, etc.) sont autant de pistes pour faciliter le quotidien.

Néanmoins malgré ces efforts, les entretiens effectués comme nos observations laissent à penser qu'ils seront insuffisants pour permettre à chacun-e de bien vieillir chez soi, aussi longtemps que désiré. En effet, la charge physique, psychologique et organisationnelle reste lourde pour la famille aidante ; quant au coût d'une présence suffisante des aides à domicile, il demeure trop élevé pour nombre de ménages et source d'inégalités sociales comme territoriales.

CONCLUSION

Fondé sur plusieurs recherches traitant des dynamiques périurbaines franciliennes et des modes de vie qui s'y déploient, spécialement ici des plus âgés d'entre eux, ce texte avance

plusieurs résultats qui invitent à poursuivre l'investigation à d'autres niveaux de la hiérarchie urbaine (espaces périurbains des villes moyennes, voire petites)⁵.

Mettant à l'épreuve l'hypothèse d'un retour des pavillonnaires âgés vers les centres agglomérés, supposés plus amènes et adaptés à la montée en âge, le travail infirme non seulement un mouvement résidentiel significatif en ce sens – si retour il y a, il se réalise plus souvent en direction des petites centralités urbaines des espaces périurbains (Berger et *al.*, 2010) –, mais il jette également la lumière sur les ressorts du désir largement partagé de vieillir dans sa maison, comme sur les conditions qui rendent cela possible. Il existe en effet des limites à un bien vieillir en pavillon qui soulève des enjeux tant familiaux, que sociaux et territoriaux.

Ainsi, se manifeste un attachement à la maison, à la fois lieu de souvenirs d'une vie familiale heureuse et aujourd'hui point de ralliement de ses membres dispersés, mais aussi symbole pour certains d'une ascension sociale parfois durement acquise. Elle est enfin une enveloppe protectrice, un lieu familial et maîtrisé qui rassure. D'autre part, il apparaît que la configuration pavillonnaire (maison, jardin et annexes) offre une plasticité plus grande que l'appartement et autorise ainsi des réaménagements et des adaptations qui pallient la diminution des capacités physiques.

Un autre résultat concerne le rapport à l'automobile. Au-delà du sentiment de liberté et d'indépendance qu'elle procurait déjà, son usage agit comme un supplétif à un corps qui se meut plus difficilement. Néanmoins, une reconfiguration des pratiques spatiales s'opère, de manière différenciée, dans laquelle les mobilités quotidiennes, condition du bien vieillir sur place, s'articulent avec un investissement nouveau de l'échelle locale et des ressources du voisinage.

Enfin, l'article met l'accent sur les limites de l'équilibre trouvé, par beaucoup de ces retraités périurbains, entre stabilité résidentielle et mobilité quotidienne, espace domestique et espace local, autonomie relative et soutien de l'entourage. La disparition ou l'altération d'un ou plusieurs de ces éléments compromet en effet l'ancrage souhaité. Les causes en sont multiples (veuvage, dégradation de l'état de santé, entente avec l'entourage, maintien des services sur la commune, etc.) et attestent ou précipitent généralement la survenue de la dépendance, rendant dès lors la gestion familiale et sociale du vieillissement plus complexe. Ces seuils de rupture – tout juste approchés ici – semblent ainsi moins assujettis à l'avancée en âge qu'à l'évolution de l'état de santé et de l'environnement social et territorial de la personne.

Quelles que soient les configurations socio-spatiales rencontrées, les entretiens révèlent à quel point le vieillissement démographique de ces territoires est un enjeu de politique locale. Au-delà des réponses curatives ponctuelles et du repérage de formes de spécialisation socio-générationnelles communales, des signes de maturation de ces espaces périurbains – certes bien souvent ténus et fragiles – se font jour. Le renouvellement d'une offre commerciale ou de services à la personne, l'aménagement ou la réactivation de cheminements piétons et de voies cyclables, l'amorce d'une diversification du parc de logements, l'ébauche d'un service public intercommunal de transports (autobus ou transport à la demande), le décloisonnement des approches sociales..., sont autant de signes encourageants pour ces périurbains aux trajectoires sociales et familiales de plus en plus diversifiées.

⁵ Ces travaux portent sur les espaces périurbains de grandes régions métropolitaines : Paris en tête, mais également Aix-Marseille et Toulouse, non relatées ici.

Ces travaux permettent ainsi de souligner non seulement que le rapport au territoire des retraités franciliens participe de la maturation même des espaces périurbains, mais également que leurs habitants, âgés ou non, les considèrent bien souvent comme des lieux de vie à part entière, des lieux dignes d'attachement à distance de Paris.

Bibliographie

Aragau, C. et Morel-Brochet, A. (2012). Partir ou rester : l'ancrage résidentiel périurbain à l'épreuve du vieillissement. Dans M. Membrado et A. Rouyer (dir.), *Habiter et vieillir* (p. 105-120). Toulouse, France : Erès.

Argoud, D., Bessac, G. et Daure, P.-H. (2006). Territoires et Vieillissement. L'invention du quotidien. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 100, 29-32.

Belton-Chevallier, L., Morel-Brochet, A. et Motte-Baumvol, B. (2012). *Les territoires périurbains entre dépendance automobile et ségrégation socio-spatiale : les ménages modestes fragilisés par les coûts de la mobilité* (MAPA n°072012). Paris, France : PUCA. Repéré à : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00804942> consulté le 12 septembre 2016.

Berger, M., Aragau, C. et Rougé, L. (2014). Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien. *EchoGéo*, 27. doi : 10.4000/echogeo.13683

Berger, M., Aragau, C. et Rougé, L. (2013). Les mobilités des périurbains de l'ouest francilien : vers une quête de proximité. *GéoRegards*, 6, 53-67.

Berger, M., Rougé, L., Thomann, S. et Thouzellier, C. (2010). Vieillir en pavillon, mobilités et immobilités des personnes âgées dans les espaces périurbains d'aires métropolitaines (Paris, Marseille, Toulouse). *Espaces, Populations, Sociétés*, 1, 53-67.

Berger, M., Rougé, L., Thomann, S. et Thouzellier, C. (dir.) (2008). *Vieillir en pavillon : mobilité et immobilités des personnes âgées dans l'espace périurbain d'aires métropolitaines* (MAPA n°F0644). Paris, France : PUCA. Repéré à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00538835> consulté le 12 septembre 2016.

Berger, M. (2004). *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?* Paris, France : CNRS Éditions.

Blanpain, N. et Pan Ké Shon, J.-L. (1999). La sociabilité des personnes âgées. *Insee Première*, 644, 1-4.

Bonnin-Oliveira, S. (dir) (2012). *Les pôles secondaires dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ?* (MAPA n°D0924). Paris, France : PUCA. Repéré à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00983951> consulté le 12 septembre 2016.

Bonvalet, C. (2007). Parcours résidentiel et mobilité après 50 ans. Dans C. Bonvalet, J. Ogg, F. Drosso, F. Benguigui et P.-M. Huynh (dir.), *Vieillesse de la population et logement. Les stratégies résidentielles et patrimoniales* (p. 45-57). Paris, France : La Documentation Française.

Caradec, V. (2015). Le concept de déprise. Relectures et propositions. *Gérontologie et société, Le pouvoirs gris*, 35(143), 149-152

Caradec, V. (2010). Les comportements résidentiels des retraités, quelques enseignements du programme de recherche vieillissement de la population et habitat. *Espace, Populations, Sociétés*, 1, 29-40.

Chapon, P.-M. (2012). *Adapter les villes au vieillissement : enjeux d'aménagement et de gouvernance*. Paris, France : ICADE / Centre d'Analyse Stratégique.

- Chapon, P.-M. et Bensadon, D. (2012). Comment concevoir des villes adaptées aux besoins et attentes des aînés ? *Pouvoirs Locaux*, 94, 99-102.
- Desprès, C. et Lord, S. (2002). Vieillir en banlieue. Dans A. Fortin, C. Desprès, et G. Vachon (dir.), *La banlieue revisitée* (p. 233-256), Montréal, Canada : Ed. Nota bene.
- Didier-Fèvre, C., Poulot, M. et Aragau, C. (dir) (2014). *Les territoires périurbains : de l'hybridation à l'intensité ?* (MAPA n°2200542105). Paris, France : PUCA. Repéré à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01145733> consulté le 12 septembre 2016.
- Dodier, R. (2012). *Habiter les espaces périurbains*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.
- Ghekière, J.-F. (2006). La distribution des âges dans la ville. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 100, 7-13.
- IAU (2013). *Atlas des Franciliens*, Paris, France : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France.
- Larceneux, A. et Boiteux-Orain, C. (2006). *Paris et ses franges : étalement urbain et polycentrisme*. Dijon, France : Éditions universitaires de Dijon.
- Lord, S. et Negron-Poblete, P. (2014). Les grands ensembles résidentiels adaptés québécois destinés aux aînés. Une exploration de la marchabilité du quartier à l'aide d'un audit urbain. *Norois*, 232, 35-52.
- Luxembourg, N. (2005). *Renouvellement social et immobilités en périurbain* (Thèse de doctorat, Université Paul Cézanne, Aix-en-Provence).
- Membrado, M. (2013). Introduction. Dans M. Membrado et A. Rouyer (dir.), *Habiter et vieillir* (p. 7-22). Toulouse, France : Erès.
- Morel-Brochet, A. (2012). *Les transformations morphologiques et sociales des quartiers pavillonnaires et leur réception sociale*. Paris, France : ANR Ville durable. Repéré à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00903525> consulté le 12 septembre 2016.
- Morel-Brochet, A. et Motte-Baumvol, B. (2012). Les périurbains franciliens : stratégies résidentielles, tactiques du quotidien et résistances des modes d'habiter. Dans M.H. Massot (dir), *Mobilités et modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien* (p. 93-112). Paris, France : Éditions L'œil d'Or.
- Motte-Baumvol, B. (2007). La dépendance automobile pour l'accès des ménages aux services : le cas de la grande couronne francilienne. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5, 897-920.
- Pihet, C. (2006). Du vieillissement dans les villes à des villes pour le vieillissement ? *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 100, 15-22.
- Rougé, L. (2009). L'installation périurbaine entre risque de captivité et opportunité d'autonomisation, *Articulo – Journal of Urban Research*, 5. doi : 10.4000/articulo.1440
- Rougé, L. (2014). Les ressources de l'espace périurbain dans la reconfiguration des modes de vie à la retraite : l'exemple de l'Ouest francilien. *Norois*, 232, 53-65.
- Thomann, S. (2009). Stratifications générationnelles au sein d'espaces périurbains : une opportunité du « vivre ensemble » ? *Articulo - Journal of Urban Research*, 5. doi : 10.4000/articulo.1403